



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : MARCHÉ DE MISSION DE DÉCISION N° DM-23-355**  
**CONTROLEUR TECHNIQUE POUR DES EN DATE DU 19 SEPTEMBRE 2023**  
**TRAVAUX DE CREATION D'UNE CRECHE DE 50**  
**BERCEAUX**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté n°A-22-178 en date du 19 avril 2022 déléguant Monsieur Pierre LEBEAU, Adjoint au Maire, dans les fonctions relatives à l'urbanisme, les grands travaux, l'habitat, et les travaux de construction, d'entretien et de maintenance des équipements publics.

**CONSIDÉRANT** le projet de la ville d'aménager une crèche de 50 berceaux sis 84 bis avenue Aubert,

**CONSIDÉRANT** l'offre de la société Risk Control répondant à la désignation d'un contrôleur technique

## D É C I D E

**DE SIGNER** un contrat pour une durée de 9 mois avec la société Risk Control sise 38 rue de Villiers 92300 Levallois Perret, représentée par Madame Nauf KHOURY, dûment habilitée à signer le contrat.

Le présent marché est d'un montant de 7 760,00 € HT (9 312,00 € TTC)

**DE FAIRE FACE**, à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitres et articles correspondants.

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20230919-Imc1H11178H1-AR Date de réception en Préfecture : 19/09/2023 Date de Publication : 19/09/2023
--

Pour extrait conforme,  
L'Adjoint au maire chargé de l'urbanisme, des  
grands travaux, de l'habitat et des travaux de  
construction, d'entretien et de maintenance des  
équipements publics,

***Signé***

**Pierre LEBEAU**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20230919-Imc1H11178H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 19/09/2023  
Date de Publication : 19/09/2023